

L'HUMANITE ROUGE

PARTI COMMUNISTE MARXISTE LENINISTE

21 mars

FAIRE ECHEC A LA DROITE

Appel du PCML

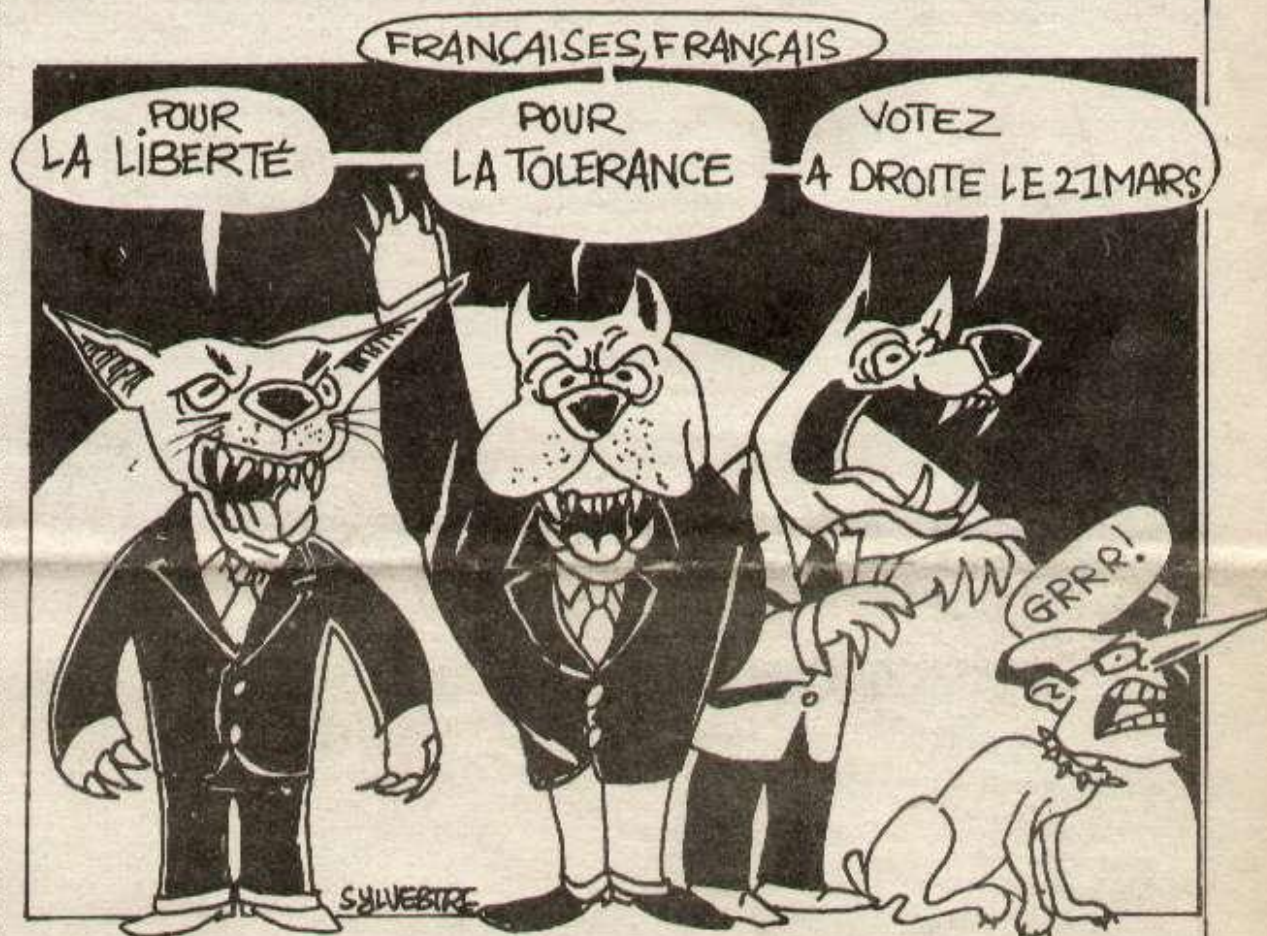
Le premier tour des élections cantonales a clairement fait apparaître qu'elles revêtaient cette fois-ci une importance politique nationale. Les forces de droite, après un temps de désarroi consécutif à leur défaite de mai-juin dernier, ont gommé leurs divisions, se sont remobilisées et ont fait jouer leurs nombreux atouts. Elles ont voulu faire de ces élections l'occasion d'une première revanche politique destinée à en préparer d'autres. Le premier tour de ces élections cantonales constitue pour elles un succès. Les résultats traduisent un rétablissement de leurs positions, un recul de la gauche par rapport aux élections législatives de 81 et cantonales de 1976.

Il est trop tôt pour tirer toutes les conclusions politiques de ce scrutin; le second tour et l'examen minutieux des résultats permettront de le faire. Cependant, il faudra bien s'interroger sérieusement à gauche sur les raisons de ce recul. Certains se sont empressés de conclure à la nécessité d'une « pause » dans les réformes. Tout au contraire, une politique qui ménage les intérêts capitalistes, qui protège leurs bastions dans l'appareil d'état, qui multiplie les hésitations, les prudenances et les concessions, ne saurait que conduire à l'impasse et à l'échec. Elle ne répond pas à l'attente des travailleurs, de la jeunesse et des autres couches populaires, telles que les paysans. Comment n'en résulterait-il pas des désillusions et des difficultés de mobilisation des forces ouvrières et populaires? D'autant que l'ensemble de celles-ci, dans les conditions actuelles du scrutin cantonal et en raison du « barrage » de l'argent n'ont pu s'exprimer pleinement.

Dans l'immédiat, à l'occasion du deuxième tour de ces élections cantonales, et quelles que soient les appréciations critiques que nous portons sur l'action gouvernementale depuis le 10 mai, il convient de mettre en échec les candidats de droite. Le succès des forces de droite ne pourrait qu'encourager les attaques patronales contre les travailleurs, consolider les capitalistes dans leur intransigeance.

Le 21 mars, le PCML appelle à mettre tout en œuvre pour faire échec à la droite.

Le Secrétariat politique du PCML
le 16 mars 1982



APRES LE PREMIER TOUR

Les résultats du premier tour des élections cantonales ont donné lieu à des présentations et des interprétations différentes, tenant en particulier au classement des voix obtenues par les candidats « divers gauche » dans la majorité ou l'opposition. Les élections cantonales présentent, en effet, la caractéristique, en particulier dans les petites villes et les régions rurales, d'accorder un poids important aux personnalités locales, au-delà de leurs étiquettes politiques. C'est ce qui rend difficile l'interprétation des résultats et les comparaisons avec les élections présidentielles ou législatives de 1981, canton par canton.

Mais pris globalement, les résultats du premier tour des élections cantonales dégagent des tendances générales quant à l'évolution de l'électorat et des rapports de forces dont il est nécessaire de faire une première analyse.

La participation électorale a atteint 68,42%, soit le plus fort taux enregistré pour des élections cantonales depuis 1945. En 1976, dans les mêmes cantons, la participation n'avait été que de 65,3%. Même si des disparités importantes sont enregistrées selon les départements (plus de 40% d'abstention en Seine-St-Denis et dans le Rhône, à peine plus de 20% en Lozère, en Dordogne et dans le Lot), cette participation élevée, traduit l'importance des élections cantonales cette année. D'une part, il s'agissait de la première consultation nationale depuis les élections du printemps 81. D'autre part la mise en application, dans les prochains jours, de la loi de décentralisation va entraîner un accroissement des pouvoirs des conseils généraux et, en particulier de leurs présidents.

Le rapport de forces droite-gauche s'est établi, selon les statistiques du ministère de l'Intérieur, à 49,92% pour la droite contre

49,59% pour la gauche, les écologistes représentant 0,44%. Les chantres du RPR et de l'UDF ont crié victoire, ont parlé de désaveu de la politique gouvernementale, d'échec de la majorité. En fait, ces résultats sont bien peu différents de ceux du premier tour de l'élection présidentielle de 1981 : à l'époque, l'ensemble des candidats de gauche avait recueilli 46,79% des suffrages et ceux de droite 49,31%. Les résultats sont, par contre, très différents de ceux du premier tour des législatives de juin 81 : la gauche avait dépassé les 55% et la droite n'avait atteint que 43,15%. Mais ces élections ont eu lieu dans le contexte très particulier créé par l'élection de François Mitterrand, le 10 mai, ce qui a déformé les rapports de forces électoraux.

La stabilité relative droite-gauche par rapport au premier tour de l'élection présidentielle

Suite page 3

AMNISTIE : 9 CAS SUR 10 SOUMIS A LA JUSTICE

6 mois après le vote de la loi d'amnistie - ouvrant droit à la réintégration pour les représentants du personnel licenciés pour fautes commises en relation avec leur mandat - dans 9 cas sur 10, ces réintégrations ne sont pas encore effectives. Dans nombre de cas, le patron refuse, l'inspecteur du Travail intervient, on se retrouve aux prud'hommes. C'est le coup d'envoi d'une nouvelle procédure avec appel, cassation. Bien souvent, les patrons essaient de prouver que les fautes commises étaient sans rapport avec la mandat de représentant du personnel. C'est ce que tente de faire prévaloir la société Cameron Iron Works à Béziers, à propos du licenciement de Augustin Asconci, licencié pour faute grave commise au cours d'une grève. Ainsi la direction de la Thomson-CSF de Malakoff, obligée après un premier refus de réintégrer deux délégués CGT dans leur ancienne usine, leur a proposé une réintégration dans une autre unité du groupe à 2 km de leur établissement d'origine. Refus des deux intéressés qui depuis le 10 novembre 1981 gagnent chaque jour l'usine de Malakoff. La direction les rémunère sans leur fournir de travail. Mais la Thomson fait appel du jugement des prud'hommes différant la réintégration effective. Certano, délégué CGT à Billancourt, a été réintégré à Meudon, une usine de 100 personnes.

La loi d'amnistie concernait aussi les sanctions disciplinaires prononcées à l'égard des salariés. Toute trace de sanction et toute mention des faits qui l'ont motivée doivent être retirées des dossiers du personnel. Selon le ministère du Travail, la plupart des employeurs auraient retiré de leurs dossiers les mentions des fautes commises avant le 22 mai 1982. Très peu de procès-verbaux ont été dressés pour non épuración des dits dossiers. Mais aucune opération de contrôle systématique n'a été déclenchée. Seuls quelques dossiers ont été vérifiés par les inspecteurs du Travail soit lors de visites habituelles, soit sur alerte des salariés. La loi d'amnistie risque de rester lettre morte sans intervention des travailleurs.

récoment, l'ASTIAM (Association de solidarité avec les travailleurs immigrés des Alpes-Maritimes) revêlé un projet de Médecin par lequel ce dernier entendait construire à l'écart de Nice, à Lingostiere, une cité dans laquelle il aurait regroupé immigrés et Gitans, cédibataires et familles. « Je suis partisan du développement séparé » aurait déclaré Médecin en présentant son projet en décembre 81 ; précisant que les familles immigrées et gitanes pourraient circuler librement (sans passeport comme dans les bantoustans d'Afrique du Sud).

NE DITES PLUS : « INTERVENTION », MAIS « ASSISTANCE »

En effet après le 10 mai 1981, l'expression de *forces d'intervention* (troupes de paras ou de fusiliers-marins spécialisées dans les interventions de type néo-colonialistes outre-mer) a disparu pour être remplacée par celle de *forces d'assistance rapide*. Si l'expression a changé, les forces d'intervention, elles, se maintiennent et sont même renforcées. En témoigne la visite effectuée, le 5 mars, par Henu à la 11^{ème} Division parachutiste de Pau : « La 11^{ème} Division parachutiste est, par excellence, l'outil d'intervention le plus rapide au bénéfice d'actions dont la phase initiale implique la surprise. » S'agit-il de missions d'ordre strictement humanitaire ? Il semblerait que non. Henu a évoqué « les intérêts » de la France « sur l'ensemble du globe » et « le rôle pilote » qu'elle

entend jouer « dans le dialogue Nord-Sud ». A coup de paras ? Il s'agit bien, comme auparavant, de la protection de nos « intérêts hors de France et dans le monde » et dans ce but « la France se doit de disposer, comme moyen d'action, d'une force très mobile et très disponible dont la mission immédiate d'assistance pour protéger, secourir, s'interposer, honorer ses engagements internationaux. » Les moyens ne manquent pas pour secourir, protéger les intérêts pas si désintéressés que ça des monopoles dans les ex-colonies françaises. La 11^{ème} D.P comprend 15 000 volontaires dont la moitié d'engagés. Elle constitue le fer de lance et la composante terrestre de la force d'intervention rapide. Il faut y ajouter la 9^{ème} Division d'infanterie de marine (en Bretagne) et la 31^{ème} Brigade dans le sud-ouest, appuyées par les deux porte-avions de la marine nationale. Le général, commandant la division a demandé à Henu que le 5^{ème} régiment d'hélicoptères de combat en garnison à Pau et à la disposition du chef d'état-major des armées, reste au service de la 11^{ème} Division pour en augmenter la puissance de destruction antichars. Comme on le voit, il s'agit d'une assistance très musclée, on pourrait l'appeler : « Force (tranquille) d'intervention ».

Charles Martel. Dans les 2 villes, le MRAP a demandé « aux autorités publiques de prendre des mesures énergiques contre les auteurs de ces violences ».

ENQUETE CONTRE LA GULF-OIL

Le 8 janvier 1979, la Bételgeuse, un pétrolier de 121 000 tonnes, armé par la Compagnie française de navigation, filiale de Total, explosait au terminal de Bantry Bay, installé et géré par Gulf-Oil (multinationale US). 50 personnes dont les 40 marins de l'équipage ont péri dans cette catastrophe. Après plus de 2 ans d'enquête, les experts du gouvernement français refusent de se prononcer sur les responsabilités dans la catastrophe de la Bételgeuse. L'absence de témoins directs (tous ceux qui se trouvaient sur le bateau ou sur l'appontement sont morts) rend difficile l'établissement des faits. Mais le rapport fait surtout état des « témoignages partiels tendancieux ou même faux » du personnel en service au terminal de la compagnie. Ils regrettent que ces témoins n'aient pu être entendus qu'après « des contacts prolongés avec une équipe spécialisée de la Gulf ». L'enquête n'a, par ailleurs, démarré que le 14 mai 1979, après élaboration pendant plusieurs mois d'un « scénario » auquel « ces témoins avaient décidé de s'en tenir ». Le rapport conclut que de nombreuses vies auraient pu être épargnées, si l'appontement du terminal avait été équipé de moyens d'évacuation efficaces. De fait, le document publié au Journal Officiel, conclut à un demi échec de l'enquête. Français et Irlandais se renvoient la balle, de même que Total et Gulf-Oil dont la rapacité n'est plus à démontrer.

LE MAIRE DE SOWETO A PARIS ET LYON

Le maire raciste de Soweto (Afrique du Sud) a été reçu par Francis Collomb, sénateur-maire de Lyon, qui lui a proposé un « pacte d'amitié économique et culturelle ». Soweto avait été rendue tristement célèbre, voici quelques années, par

les massacres perpétrés par le pouvoir de l'apartheid contre les Noirs. Le maire de Soweto avait été, auparavant, reçu à l'hôtel de ville de Paris par un adjoint de Chirac. On ignore si le maire de Soweto a ensuite fait étape à Nice, haut lieu du racisme jumelé avec Le Cap. Dans un document rendu public

NOUVEAU GROUPE SCULE D'OPPOSITION

C'est le Figaro-Aurore de Hersant qui annonce la création du « Centre d'études et de recherches constitutionnelles, législatives et économiques » (CERCLE) à l'initiative de Millon et d'Aubert, deux députés UDF, et de Seguin et Michel Noir. Ces quatre justiciers, qui se sont distingués par le niveau de leurs attaques notamment lors du débat à propos de l'impôt sur la fortune, entendent dresser une « radioscopie » de la société française « afin de trouver les éléments d'une thérapie ». On ne peut que souhaiter que les médecins du CERCLE n'aient jamais l'occasion d'exercer des soins dont on a trop souffert durant 23 ans.

LA SNECMA CONDAMNÉE EN JUSTICE

Le tribunal de Grande instance de Paris vient de déclarer nulles les notes de la direction de la SNECMA Villaroche et Gennevilliers, subordonnant les augmentations de salaires à une clause de « présentisme » (moins de 10 jours d'absence dans l'année). C'est à la suite d'une requête de la CGT qu'est intervenu ce jugement. Fin 1979, début 1980, la clause de présentisme qui pénalisait les malades, accidentés, grévistes avait suscité de nombreuses actions, notamment à Villaroche. Le jugement du tribunal de Paris annule un dangereux précédent que le patronat ne demandait qu'à généraliser.

REIMS-MONTPPELLIER : ACTES RACISTES

Tandis qu'à Reims deux librairies étaient incendiées (avec inscriptions nazies sur les murs), à Montpellier une bombe a explosé à la porte de la mosquée et des coups de feu ont été tirés contre un bar fréquenté par des Maghrébins. Ces derniers attentats ont été revendiqués par le groupe fasciste

Repères économiques

DEPENSES PUBLIQUES : LE FEU PASSE AU ROUGE

Laurent Fabius puis François Mitterrand viennent de lancer un cri d'alarme : le déficit du budget pour 1983 pourrait bien atteindre 220 milliards de francs. De plus, comme la croissance économique s'avère être plus faible que prévue (2,5% au lieu de 3,3%), il est à craindre des rentrées fiscales moindres.

Aussi, François Mitterrand vient-il de déclarer que le déficit « devra être contenu dans des limites raisonnables, c'est-à-dire proche de 3% du produit intérieur brut, analogue à celui de la plupart des grands pays industriels ». Et, de préciser : « Les dépenses anciennes devront être réexaminées, voire remises en cause à la lumière de cette priorité et les dépenses nouvelles sélectionnées avec rigueur. » Bref, on prêche ici pour une évolution modérée et maîtrisée des dépenses publiques. Toutefois, F. Mitterrand souligne que la préparation de ce budget devra être soumise « à la seule priorité de l'emploi ». Mais, jusqu'à présent, aucune mesure précise n'a été avancée.

Ce frein aux dépenses publiques doit donc être subordonné à la priorité de l'emploi, nous dit-on. Mais, qu'entend le gouvernement par priorité de l'emploi : les dispositions futures vont-elles être dans le sens des intérêts des travailleurs ou bien, au contraire, au profit des monopoles ? Cela signifie-t-il, par exemple, de nouvelles créations d'emplois dans les entreprises publiques, des grands travaux publics engagés ou bien, à l'opposé, des aides aux monopoles ? Car, l'on sait trop bien que les aides de toutes sortes, les subventions accordées aux firmes sans aucune garantie d'embauche, utilisées par ces trusts pour acheter des biens d'équipement leur permettant d'accroître la productivité, sans de nouvelles embauches, voire en jetant des travailleurs à la rue et en augmentant les cadences pour ceux qui restent ou encore, pour investir à l'étranger dans des industries dites de main-d'œuvre.

D'autre part, cette exhortation à la limitation des dépenses du budget va-t-elle se traduire par des coupes sombres que l'on a connues également trop bien sous Giscard-Barra dans certains programmes d'infrastructure collective, au détriment des conditions de vie des travailleurs, par un frein aux dépenses de fonctionnement qui comprennent en particulier les salaires des fonctionnaires ?

Enfin, l'on parle beaucoup d'une réforme fiscale susceptible d'accroître les rentrées de fonds pour l'Etat et venant quelque peu financer ce déficit. Pour l'instant, aucune mesure concrète n'est précisée. Cette réforme va-t-elle consister à augmenter les impôts pour les travailleurs venant amputer d'autant le pouvoir d'achat, telle une hausse de TVA (impôt que l'on paye chaque fois que l'on achète des marchandises) comme le CNPF le préconise ou bien va-t-elle enfin se concrétiser par un impôt sur la fortune frappant les profits des capitalistes ?

RESTRUCTURATIONS A L'ITALIENNE

Dans la chimie, vient d'être élaboré un plan d'assainissement mis au point par les deux monopoles italiens : Montedison et l'ENI. Ce plan prévoit la fermeture de trois centres de Montedison, à Brindisi, Ferrari et Terni. Conséquences : 18 000 personnes sont jetées à la rue.

De plus, le trust Enoxy, formé par l'association avec l'ENI et le groupe US Occidental Pétroléum, vient d'acquiescer le trust International Synthetic Rubber (ISR) en vue de devenir le numéro 2 des producteurs de caoutchouc synthétique en Europe, après Bayer. Une telle restructuration va amener ce monopole à harmoniser ses différentes productions et... à fermer ses usines en Italie estimées insuffisamment rentables. Nombre de licenciements sont là encore à prévoir.

Dans la sidérurgie, une vaste restructuration est en cours : Finsider (du groupe IRI), premier producteur européen d'acier avec 13,7 millions de tonnes, et Teksid (du groupe Fiat), spécialisé dans la sidérurgie fine, s'unissent. A cet effet, deux firmes sont créées. La première (80% de parts détenues par Finsider et 20% par Teksid) se constitue pour les produits plats ; la seconde (51% Finsider et 49% Teksid) pour les aciers spéciaux. Cette union devrait donner un ensemble d'une capacité supérieure à 2 millions de tonnes pour devenir le numéro 1 européen des aciers spéciaux.

Résultat : maints travailleurs seront jetés à la rue. Déjà, on prévoit la suppression de près de 3 000 emplois sur 25 000 emplois chez Teksid.

Rubrique réalisée par Catherine LEMAIRE et Pierre BAUBY

Rubrique réalisée par Léon CLADEL

L'HUMANITE ROUGE

Fondateur : Jacques JURQUET.
 Directeur politique : Pierre BURNAND.
 Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.
 Commission paritaire : N° 57952 - dépôt légal : 1^{er} trimestre 1982.
 Téléphone : 16 (1) 893 87 16.
 Adresse : Presse d'Aujourd'hui, BP 70 94220 Charenton.

LE PCML DANS LES CANTONALES DES BATAILLES POSITIVES

Notre parti avait présenté 4 candidats aux cantonales du 14 mars; ils ont obtenu 4% des suffrages exprimés en moyenne. A Orléans-La Source, Alain Dupré a obtenu 1,5% des voix; à Uckange-Florange (Moselle), Jean-Louis Malys a rassemblé 4,05% des voix; dans le canton de la Châtre (Indre), Jean-Pierre Valeix, 4,20% des voix et Michel Papin, dans le canton de Mayet, a rassemblé 6,29% des voix.

Quatre candidats sur près de 2000 pour l'ensemble du pays, cela ne pèse pas dans la vie nationale française. Nous le savions d'entrée de jeu. D'autres formations politiques, écologistes ou d'extrême-gauche, n'avaient pas du tout présenté de candidats ou fort peu. Le PSU lui-même n'en a aligné qu'environ 200. C'est un fait politique de ces cantonales qu'on aurait tort de passer sous silence. En effet, les conditions du scrutin, les modalités financières (remboursement des frais à 5% des suffrages), les limites à l'expression publique dans la presse nationale et les médias, excluent de la vie politique électorale bon nombre de forces politiques du pays. Le système concourt à polariser sur quatre grands partis et à éliminer peu à peu tous les autres. Cela est surtout vrai à gauche, parmi les forces ouvrières et populaires où le barrage de l'argent consti-

tue un obstacle infranchissable. Considérons notre parti: il a présenté quatre candidats, ouvriers, paysan et enseignant, militants actifs dans l'entreprise et sur leur localité; il y a beaucoup d'autres camarades de cette trempe dans nos rangs, présents sur le terrain, qui n'ont pu exprimer les propositions et points de vue du parti, en raison des barrages de l'argent et des médias. On touche là à une question vitale et terriblement concrète: celle de la démocratie, celle des moyens effectifs de l'exercice de la démocratie dans notre pays. Il ne suffit pas que le suffrage universel soit universel: encore faut-il que toutes les forces organisées soient en possibilité matérielle de s'y soumettre, de tirer des professions de foi et des affiches, de faire connaître leurs propositions dans la presse et les médias. Depuis le 10 mai, rien n'a changé dans ce domaine et la bataille est très très loin d'être gagnée.

Or, les résultats de nos candidats, si modestes et de signification limitée soient-ils, manifestent la réalité de points de vue, de courants, de «sensibilités» à gauche que les limitations dans la présentation des candidats à l'échelle nationale ont occultés. Il s'agit bien de points de vue délibérément décidés à battre la droite, les forces patronales et réactionnaires locales: la candidature de J-L Malys, l'un des

animateurs de la grève récente aux Forges d'Uckange, celle de Michel Papin, militant paysan combatif, celles des deux autres camarades ont été sans ambiguïtés. Et elles ont contribué à faire reculer les forces réactionnaires: à Mayet, dans la Sarthe, le conseiller général sortant, de droite, a perdu 11% des voix; notre candidature y est bien pour quelque chose, puisque les autres candidats de gauche ont maintenu ou amélioré leurs scores. Autrement dit, nos candidatures ne sont pas des candidatures de division des forces populaires et ouvrières; au contraire, elles ont contribué à l'action contre les forces réactionnaires locales, de manière positive.

C'est que nos quatre candidats avaient des choses à dire, précises, concrètes, liées à la vie locale des ouvriers, des employés, des paysans, des jeunes, des femmes du canton. C'est que nos quatre candidats n'ont pas seulement des propositions à faire, des revendications à énoncer mais ils ont aussi des luttes, des actes, des preuves à leur actif; à Aubigné, village où habite Michel Papin, il a recueilli près de 11% des suffrages; dans le quartier des Forges où habite Jean-Louis à Uckange, il a rassemblé de 8 à 9% des voix. Ce sont des indications intéressantes quant à l'intérêt que suscitent les points de vue et les actions de notre

parti et de ses militants. La campagne qui a précédé, a mis en évidence cet intérêt: à Uckange, une cinquantaine de personnes rassemblées le 9 mars autour de Jean-Louis Malys; à la Châtre et à Aubigné, une vingtaine de personnes autour de nos camarades. A Uckange, un «comité» de soutien a épaulé nos efforts; à Orléans et ailleurs, de bons contacts ont été noués avec des militants d'autres organisations populaires. Ce sont des batailles intéressantes où notre parti a des choses à dire, des choses à faire et quand il a les moyens de le faire, il est entendu, il n'est jamais seul et apporte une contribution positive à la lutte pour les revendications des travailleurs de notre pays, pour le développement de leurs forces pour battre les forces du capital, pour conquérir des changements réels et décisifs.

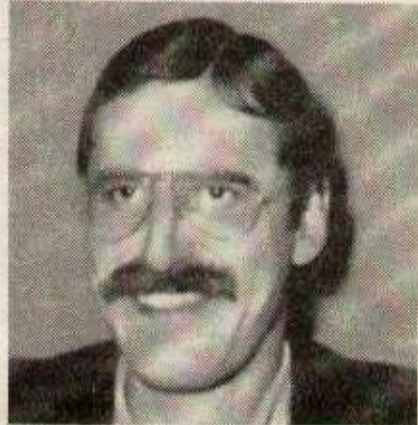
Dans un an, se tiendront les élections municipales et régionales. Les règles n'en sont pas fixées encore. Les résultats de ces cantonales montrent, à l'évidence, qu'un changement en profondeur du mode de scrutin (proportionnelle intégrale), des pratiques électorales au plan financier (remboursement du matériel légal, notamment), des moyens de l'expression publique démocratique par les médias, peut permettre de mobiliser l'ensemble des forces ouvrières et populaires dans la bataille et de contribuer à faire reculer les forces de droite. C'est une des conditions minimum du changement: la majorité gouvernementale s'engagera-t-elle dans ces formes?



Michel Papin



Jean-Louis Malys



Alain Dupré

Camille GRANOT

GOUVERNEMENT LES FAUTES

DU MINISTRE DEFFERRE

«Merveilleuse preuve de l'indépendance des tribunaux». Le commentaire ressemble à un rire jaune lorsqu'il concerne la condamnation du ministre de l'intérieur au terme d'un procès en diffamation à lui intenté par le chef de l'opposition.

Ainsi, la réjouissante estocade portée par Defferre à l'encontre des dirigeants du RPR tourne — au moins provisoirement — au fiasco. Et ceux qu'on espérait un peu plus discrédités par la révélation publique de leurs liens occultes avec le milieu, en sortent blanchis par le ministre lui-même qui affirme aujourd'hui ne pas douter de leur honnêteté.

Dix jours auparavant, à l'issue d'un imbroglio à peu près aussi tortueux, le «superflic» Marcel Leclerc, auxiliaire zélé des ministres Poniatowski et Bonnet pouvait endosser aux yeux de l'opinion le costume de l'innocente victime d'une épuration partisane. Là encore, le commissaire Leclerc pouvait se prévaloir de «toute» la confiance dont, au bout du compte, le créditaient Defferre. Celui-ci s'était même fendu d'un éloge radiodiffusé du commissaire «frondeur».

Voilà donc comment coup sur coup, le ministre de l'Intérieur réussit le tour de force de ravalier deux causes tout à fait justes au rang de magouilles poli-

ticiennes et de rendre inintelligibles à l'opinion deux affaires somme toute assez limpides. (Celle des liens financiers entre un Francisci — truand de haut vol, élu RPR — et son parti; celle par ailleurs de la mutation d'un haut fonctionnaire de la police dont les antécédents empêchaient qu'il fut un collaborateur fiable pour le nouveau pouvoir).

Pourtant on ne peut soupçonner Defferre d'avoir pêché par naïveté et angélisme. Un homme comme lui, n'a rien à apprendre des règles du jeu politique; il sait que la droite se saisira de la moindre ambiguïté et maladresse pour faire monter la mayonnaise de l'opposition. Pas plus qu'il n'ignore l'état du rapport de force au sein de la police ou de la magistrature; des lieux où, en dépit des criailles de la droite, presque rien n'a changé.

Au total, le ministre a commis deux fautes politiques. A chaque fois, se manifeste le refus de mobiliser l'opinion en faisant la publicité sur le fond des dossiers.

Méfiance social-démocrate à l'égard des travailleurs? Crainte de tirer sur des ficelles qui pourraient faire se dévider tout le bobineau des «affaires»? Quoi qu'il en soit, Defferre ressemble à ces joueurs de foot qui s'agitent beaucoup pour finalement marquer des buts contre leur propre camp.

APRES LE PREMIER TOUR (Suite de la une)

est une confirmation éclairante de l'analyse de l'élection de François Mitterrand: elle n'a pas été la résultante d'un grand mouvement populaire, d'une mobilisation de masse, mais principalement des divisions de la droite.

A l'occasion de ces élections cantonales, la droite a su gommer ces divisions. La tactique des candidatures uniques, comme lors des législatives partielles de janvier, a été souvent payante et a permis l'élection, dès le premier tour, de 186 RPR (qui disposait de 191 sortants), de 318 UDF (401 sortants) et de 258 divers droite (329 sortants).

Les résultats de la gauche, pris globalement, s'ils sont en continuité avec ceux du premier tour des présidentielles, marquent un tassement, en particulier par rapport aux cantonales de 1976. Dans la plupart des cantons, il n'y avait que 2 candidats de gauche: PCF et PS. Ils n'ont, à l'évidence, pas réuni l'ensemble des suffrages ouvriers et populaires. Les hypothèses explicatives de cette faible mobilisation de l'électorat de gauche vont bon train: pour certains ce serait la sanction d'une politique gouvernementale qui va trop vite et trop loin. Jean Auroux, le ministre du Travail, déclare que «nous devons parvenir à un rythme nouveau qui soit plus adapté et plus en phase avec les aspirations des Français.» Pour d'autres, au contraire, c'est la lenteur du

changement qui serait en cause. André Lajoinie déclare qu'«il semble qu'un certain nombre d'électeurs a trouvé que le changement n'allait pas assez vite». Georges Marchais parle du «fait que les effets du changement ne sont pas, au bout de quelques mois, pleinement ressentis par tous les Français qui ont mis leur espoir en lui». Il serait prématuré de vouloir tirer des conclusions péremptoires des résultats du premier tour des cantonales. D'une part parce que le second tour n'a pas encore eu lieu et qu'il sera décisif quant à la future majorité des conseils généraux dans bon nombre de départements. D'autre part parce que cela suppose une analyse approfondie des différentes évolutions intervenues, pas seulement sur le plan électoral.

Un facteur d'explication est, en toute hypothèse, à prendre en considération: le mode de scrutin (majoritaire à deux tours), les barrages financiers (non-remboursement du matériel électoral en dessous de 5% des suffrages), ceux des médias, en particulier audiovisuels, ont empêché l'ensemble des forces populaires de s'exprimer à l'occasion de ce premier tour. Sur 2000 cantons, il n'y a eu que 177 candidatures écologistes, environ autant du PSU, 4 du PCML et cela se retrouve dans les résultats globaux. Les résultats de l'«extrême-gauche» dans les statistiques officielles sont en

moyenne de 4 à 5% dans les cantons concernés. Le premier enseignement de ces cantonales est qu'il faut modifier profondément le système électoral et permettre à l'ensemble des composantes de la gauche de s'exprimer.

Les résultats du PS marquent un léger progrès par rapport tant au premier tour des présidentielles qu'aux cantonales de 1976 et 1979. Mais ils apparaissent très inégaux selon les régions, départements et cantons. Tout comme ceux du PCF. Les 15,87% de voix qu'il a enregistrés se situent à mi-chemin des résultats de l'élection présidentielle (15,34%) et des élections législatives (16,12%). Ils sont inférieurs de près de 7% à ceux du premier tour des cantonales de 1976. Il y a confirmation du tassement sensible enregistré au printemps dernier. L'explication du «vote utile» pour le PS, si elle intervenait alors, ne permet pas d'analyser le résultat de dimanche dernier. Nous aurons, là aussi, l'occasion d'y revenir.

Le second tour a, dans ces conditions, une importance décisive. La gauche n'a eu que 191 élus au premier tour contre 763 pour la droite. Sur la base des résultats du premier tour, la droite a 249 ballottages et la gauche 606. Dans plus de 200 cantons les résultats semblent incertains. Battre la droite est bien l'enjeu de ce second tour.

Pierre BAUBY

FORUM A PARIS

L'IMPERIALISME FRANÇAIS
MIS EN ACCUSATION

La politique du nouveau gouvernement envers le Tiers Monde et les travailleurs immigrés; les luttes des peuples des colonies et des pays d'Afrique toujours dominés par la France; comment rompre radicalement avec les lois du système impérialiste? Tels furent les thèmes abordés le 13 mars au cours d'un forum réunissant diverses organisations françaises (dont notre parti) et étrangères, à Paris et rassemblant environ 130 personnes dont un quart de Français.

Claude LIRIA

En 1982, la France reste une puissance coloniale, étendant sa domination directe sur ce qu'elle appelle les « territoires et départements d'outre-mer » : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Nouvelle-Calédonie, Réunion, Mayotte, Polynésie.

EN GUADELOUPE

Parlant au nom de l'Union des travailleurs émigrés de Guadeloupe (UTEG) et de l'Association générale des étudiants guadeloupéens (AGEG), le premier orateur rappela que depuis le 10 mai, rien n'avait changé pour son peuple, comme en témoignent les déclarations du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, Emmanuel : « Le nouveau gouvernement n'envisage pas de voir les départements français accéder à l'indépendance. » Voilà comment sont niées d'un revers de main les 63% d'abstentions patriotiques en Guadeloupe lors du premier tour des élections législatives.

Les privilèges de la grosse bourgeoisie compradore ne sont pas touchés; le versement d'aide sociale, réduisant le peuple à la mendicité, est accru; les mesures socio-économiques adoptées en France, comme les 39h. et la cinquième semaine de congés payés, sont transposées telles quelles en Guadeloupe, sans tenir compte de la vulnérabilité de l'économie; ce qui conduit à la mort lente des petites entreprises guadeloupéennes écrasées sous les charges; les mêmes scandales qu'à l'époque de Giscard sont étouffés : détournement de fonds de 20 milliards à la Société d'équipement SODEG...

Rien n'a changé non plus en ce qui concerne la répression des luttes populaires. Ainsi, lors de la grève du personnel de l'hôpital de Basse-Terre, le directeur de l'hôpital, un Français membre du Parti socialiste, revêtu d'une tenue militaire, organise la charge contre le piquet de grève à 2 heures du matin. Après l'assassinat de Max Martin, directeur de la SCEFA, le 15 février dernier, la police organise arrestations et perquisitions à sens unique dans les milieux indépendantistes : 3 membres du syndicat indépendantiste UTA (Union des travailleurs agricoles) subissent sévices et tortures à la gendarmerie. Un jeune de 21 ans, Marc Antoine, est toujours enfermé alors qu'aucune charge n'est retenue contre lui. Des groupes anti-indépendantistes d'extrême-droite et de droite comme le SAC et le GAGAR, nouvellement constitué (Groupe d'action guadeloupéen anti-révolutionnaire) multiplient les intimidations et les menaces de mort contre les patriotes, rassemblés depuis le 13 décembre

au sein du MUFLNG (Mouvement pour l'unification des forces de libération nationale de Guadeloupe).

Puis prend la parole une représentante du CASLUPEGUA (Comité anticolonialiste de soutien aux luttes du peuple guadeloupéen). Elle rappelle la création voici un an de ce comité dont l'objectif est de travailler à la solidarité du peuple français envers le peuple guadeloupéen. Popularisant le mot d'ordre d'indépendance lancé par le MUFLNG, le CASLUPEGUA est aussi solidaire des autres peuples colonisés. Regrettant que l'anti-impérialisme soit si faible en France, alors que notre peuple a une lourde responsabilité dans cette affaire, elle dénonce le fait que les généreuses déclarations du gouvernement en faveur des droits des peuples ne s'appliquent apparemment qu'aux colonies des autres pays. S'inscrivant en faux contre le démenti du ministère de l'Intérieur, elle indique que des témoignages recueillis sur cassettes sont disponibles, sur les tortures qu'ont subies des militants de l'UTA. Appel est lancé en conclusion à renforcer le CASLUPEGUA, à soutenir les aspirations et les luttes pour l'indépendance, qui doit être assortie de réparation pour payer la dette coloniale de la France envers la Guadeloupe.

AUX COMORES

Puis le représentant de l'Association des étudiants et stagiaires des Comores (ASEC) rappelle la double situation, coloniale et néo-coloniale, de son pays dont une partie a accédé à l'indépendance le 6 juillet 1975, tandis que l'île de Maore (Mayotte) reste sous occupation française.

Le 13 mai 1978, les mercenaires de Bob Denard organisent un deuxième coup d'Etat aux Comores avec l'aval de Giscard. La même année, des accords économiques et de défense sont signés avec la France. Aucune politique de développement du pays n'est mise en place. Sur 70 projets économiques, aucun n'est financé intégralement par les Comores. Le budget est assuré à 91,5% par la France! 4 hommes se partagent le gâteau de l'import-export.

Selon un rapport de l'ONU à la conférence des pays les moins avancés en septembre dernier, l'état de santé de la population est des plus délabrés : 20% de mortalité infantile (à titre de comparaison, il est de 1,5% en France). La durée de vie est de 45 ans pour les hommes et 44 ans pour les femmes. Le paludisme, les parasites intestinaux, la rougeole, la lèpre font des ravages. La malnutrition est chronique; le manque d'hygiène, les services médicaux très insuffisants, le manque d'eau, le coût élevé du savon, la pénurie de médicaments dans les hôpitaux font partie du lot quotidien dans ce pays qui subit pourtant la « sollicitude » de la France. Comme le reconnaît une très officielle commission gouvernementale comorienne, le système éducatif est lui-aussi délabré. Copie conforme du système d'enseignement français, l'école comorienne manque d'enseignants, de locaux. Absence d'orientation, désordre dans l'octroi des bourses, renvoi massif d'élèves, fermeture des internats, manque de transports scolaires condamnant les élèves des couches pauvres à arrêter leurs études.

Depuis le 10 mai, quoi de nouveau? Alors que le projet socialiste affirmait que Mayotte faisait partie intégrante de l'ar-

chipel, l'île est toujours occupée et, à l'ONU, le représentant français a refusé de prendre part au vote à ce sujet, arguant qu'il s'agissait là d'une affaire interne à la France. Le projet socialiste préconisait aussi l'arrêt de tout appui au régime comorien d'Abdallah. Or, Mitterrand l'a reçu deux fois depuis le 10 mai et décidé de reconduire les accords signés du temps de Giscard. La France finance toujours 91% du budget comorien et les mercenaires continuent de parader dans l'archipel, comme en témoignait l'exposition photos du forum. Un représentant français en voyage aux Comores a même déclaré : « Abdallah comprend bien les problèmes de notre temps », ce qui constitue une véritable ingérence en pleine période électorale dans ce pays.

Se présentant aux élections législatives des 7 et 14 mars, les représentants du Front démocratique, soutenu par l'ASEC, ont remporté un succès significatif, puisque, malgré la répression (des candidats ont été emprisonnés avant les élections), malgré la fraude électorale, ils ont tous obtenu plus de 10% des voix et 2 candidats sont présents au second tour.

Pays colonial, la France exerce aussi sa domination sur ses ex-colonies d'Afrique, parvenues à l'indépendance politique dans les années 60.

AU SÉNÉGAL

C'est le cas du Sénégal dont a parlé le camarade de l'Union générale des travailleurs sénégalais en France (UGTSF).

A l'aide de quelques exemples concrets, il a donné un aperçu de la politique du gouvernement depuis le 10 mai.

Alors que le PS et le PCF avaient dans le passé appuyé la proposition de retrait des bases militaires d'Afrique, aujourd'hui, on assiste au contraire à un renforcement de ces bases. C'est le cas au Sénégal où une des deux bases, en perte de vitesse, vient d'être réactivée. De même, si le gouvernement français n'avait pas donné son accord à la mainmise du Sénégal sur la Gambie, il est sûr que le nouveau dirigeant sénégalais Abou Diouf, qui ne peut même plus assurer le paiement de ses fonctionnaires, n'aurait pas pu réussir cette opération contre la Gambie.

Sur le plan économique, un gigantesque barrage doit être construit sur le fleuve Sénégal. Inutile de dire que ce projet a été conçu sans l'avis des paysans concernés : Sénégalais, mais aussi Maliens et Mauritaniens. Plusieurs centaines de milliers de paysans seront ainsi chassés de leurs terres à cause de ce projet de « développement ». Or, le gouvernement Giscard s'était engagé à assurer la sécurité du projet au cas où il y aurait des révoltes, mais ne s'était pas engagé financièrement, à la différence du Canada et des USA. C'est chose faite maintenant avec le nouveau gouvernement!

Ces pratiques sont d'autant plus dangereuses qu'elles vont freiner la lutte au Sénégal, étant donné que les gens de gauche sénégalais hésitent à critiquer la gauche française, alors qu'ils n'hésitaient pas à critiquer le gouvernement Giscard.

Autre dimension qui concerne l'émigration en France. Rappelant que pour tous les travailleurs émigrés, ce fut vraiment la fête au lendemain du 10 mai, le représentant de l'UGTSF explique que la déception fut d'autant plus grande. En ce qui concerne le travail clandestin, ce n'est pas aux « patrons clandestins » qu'on fait la chasse mais aux travailleurs.

La seule chose positive, l'abolition du décret de 39 qui autorise les Associations d'émigrés, se double d'un côté négatif : les fascistes immigrés ont eux aussi le droit de s'organiser; leurs amicales policières apparaissent avec un nouveau sigle.

Néanmoins, les travailleurs émigrés continueront de lutter avec les syndicats et les organisations, car il est important de se serrer les coudes puisque ce en quoi on a cru n'est pas arrivé. Courage!

AU GABON

L'intervention du représentant de l'AGEG-Gabon rappelle la main-mise quasi-exclusive de la France sur la production de matières premières : bois, pétrole, manganèse, uranium. Un millier de soldats français stationnent dans ce pays.

Le SMIC y est très bas : 700 francs français, et les libertés démocratiques quasi-absentes, comme en témoignent de nombreuses arrestations en décembre.

POUR LE CEDETIM

Intervient ensuite un représentant du Centre d'études anti-impérialistes, le CEDETIM, qui rappelle l'espoir sincère né de la défaite de Giscard et des Foccart le 10 mai. En même temps, des craintes subsistent devant l'analyse insuffisante du PS sur la nature de l'Etat impérialiste et sur les mécanismes de domination de la France en Afrique.

Un an après, les critiques les plus sévères portent sur :

— le Maroc dont Mitterrand a reçu le roi Hassan II, après avoir « généreusement » accordé un bureau du Front Polisario à Paris.

— l'Erythrée où Cheysson s'est rendu pour rencontrer le dirigeant éthiopien Mengistu à la veille de la sixième offensive contre le peuple érythréen.

— l'Afrique australe (NDLR : voir HR N° 1279).

Suite page 5



Témoignage

IRAN

DES PRISONNIERS ABATTUS A LA MITRAILLEUSE

Des membres du Parti Randjbarane d'Iran nous ont adressé leur témoignage sur la répression terroriste sanglante qui frappe des militants de ce parti comme beaucoup d'autres révolutionnaires et démocrates iraniens.

Le régime arrêta et exécuta sauvagement, en premier lieu, notre camarade Fereydoun Raissi, un ouvrier syndicaliste, membre actif de notre parti. Son cadavre fut exhumé et déchiqueté devant la population horrifiée.

Peu après, un dur coup atteignit notre parti : le camarade Abbas Saberi, membre du Comité central, dirigeant de la branche du Khouzistan, tomba aux mains du régime. Le camarade Abbas, arrêté en juillet 81, fut exécuté par les mercenaires de

Khomeiny le 4 août à Dezfoul (Khouzistan). Abbas Saberi militait depuis 20 ans au sein du mouvement communiste iranien. Il s'était lancé dans la lutte révolutionnaire dès sa jeunesse. Issu d'une famille modeste habitant les bas quartiers d'Ahvaz, il connut la misère et l'exploitation dès son enfance. En 1961, il s'engagea directement dans la lutte contre le Chah. A son entrée à l'université, il participa à l'organisation du mouvement étudiant. Lors de l'assassinat de Takhti (le symbole révolutionnaire du pays) par le régime en 1966, Abbas et d'autres étudiants qui devaient par la suite devenir chacun des personnages et militants renommés de la gauche iranienne créèrent un comité Takhti. Abbas était délégué de Téhéran ; Samad Behranghi (l'écrivain

et instituteur progressiste) qui devait, lui aussi, être assassiné par la Savak quelques années plus tard, était délégué de Tabriz. Le comité organisa un rassemblement où Abbas prononça un discours qui lui coûta quelques mois de prison. Renvoyé de l'université, il fut appelé sous les drapeaux. Après le service militaire, il rejoignit un groupe de militants révolutionnaires.

Leur groupe prit le nom de « Palestine » car ils s'étaient donnés pour but de rejoindre les rangs du mouvement palestinien afin d'obtenir des expériences. Cependant le groupe fut découvert par la Savak qui leur tendit un piège. Les membres du groupe devaient se rendre tout d'abord clandestinement en Irak, mais alors que la première partie réussit le passage des frontières dont Abbas, l'autre tombait dans le piège et se faisait arrêter. Le groupe ayant échoué, Abbas prit en main un programme en langue persane à la radio irakienne (le régime irakien étant dans le temps assez progressiste). C'est ici qu'il rejoignit l'« organisation révolutionnaire » formée par des militants et des cadres qui s'étaient séparés définitivement de la direction du Parti Toudeh et avaient adopté la pensée maozedong. Lorsque le Chah créa son parti unique Rastakhiz et noua de bonnes relations avec le régime irakien, Abbas dû se rendre au Liban pour continuer son activité révolutionnaire. De là, il se rendit en 1972 aux Emirats arabes où il organisa et mobilisa les ouvriers immigrés iraniens. En 1974, il retourna clandestinement en Iran. C'est en 1979 au cours des soulèvements populaires qu'il se retrouva en prison, mais la Savak ne put l'identifier. Il fut libéré peu avant le soulèvement final de février 1979 où il participa activement à la prise des positions stratégiques et au désarmement des forces de l'ordre. Après la révolution, lorsque 9 groupes et organisations marxistes-léninistes fusionnèrent pour donner naissance au Parti Randjbarane d'Iran, Abbas fut élu membre du Comité central du parti.

Quelques semaines après l'exécution d'Abbas Saberi, Youssef Memar-Zadeh, dirigeant de la branche du parti dans la ville d'Ardebil, fut arrêté lorsqu'il distribuait un tract annonçant la mort d'Abbas Saberi. Des prisonniers ont révélé qu'il organisa un mouvement de protestation gigantesque dans la prison. Le régime, prétendant mensongèrement avoir réprimé une mutinerie, ouvrit le feu des mitrailleuses sur 13 prisonniers politiques dont notre camarade Youssef et les massacra.

Dernièrement, le régime vient d'attaquer dans un autre coin du pays une maison clandestine du parti et a réussi à exécuter 6 autres camarades de notre parti : les camarades Faramarz Hamid-Zadeh, Saïd Etehad, Farchad Bamiar, Madjir Afsar, Mohsen Alidadi et Mohammad Saleh-Pour. Ce groupe se préparait à la lutte armée.

L'IMPERIALISME FRANÇAIS MIS EN ACCUSATION

Suite de la page 4

Ces reniements ne sont pas sans contradiction avec un certain nombre de mesures positives concernant en particulier l'Amérique centrale, accueillies avec satisfaction par les mouvements de libération de cette région. Cette double attitude du gouvernement français n'est pas sans susciter des contradictions au sein même du mouvement de libération nationale dans le Tiers Monde, il faut le savoir.

A propos des nationalisations, le CEDETIM souligne que le débat s'est limité à la question des indemnités, sans jamais aborder l'avenir des multinationales nationalisées dans le Tiers Monde.

Tout cela explique pourquoi nous vivons sans doute un des moments les plus difficiles pour construire en France un mouvement anti-impérialiste.

POUR LE PCML

Enfin, l'intervention du Parti communiste marxiste-léniniste aborda deux questions : la politique du gouvernement français et quelques réflexions sur la nécessaire rupture avec l'impérialisme.

Les déclarations de Mitterrand à Cancun, le soutien à la lutte du Salvador, les rencontres et les accords économiques avec les pays voisins de l'Afrique du Sud, l'accord sur le gaz avec l'Algérie, les livraisons d'armes et de blé au Nicaragua, etc... sont positifs.

Mais la politique envers les colonies, envers Israël, l'Afrique du Sud et la Corée du Sud, le redéploiement économique au détriment du Tiers Monde, etc... sont négatifs.

Ce qui pourrait changer dès aujourd'hui sous la poussée des travailleurs en France et des peuples du Tiers Monde ? Dans les entreprises nationalisées, exiger les mêmes droits pour les travailleurs des filiales installées dans le Tiers Monde et les travailleurs français ; exiger une information complète du personnel sur ce qui

se passe dans les usines à l'étranger, membres d'un groupe nationalisé ; ce qui peut être utilisé pour organiser la solidarité dans tout le groupe ou pour dénoncer des accords économiques avec un pays boycotté par l'ONU. Mais ce ne sont là que des réformes : une multinationale reste une multinationale. Une rupture radicale exige l'établissement du socialisme et la propriété sociale des moyens de production. C'est toute l'orientation donnée à l'agriculture et à l'industrie françaises qui doit changer. Ce qui suppose l'inventaire des richesses de notre pays et des besoins du peuple, besoins que l'économie doit satisfaire.

Il faut rompre avec ce paradoxe où notre industrie agro-alimentaire est tournée vers l'exportation alors que la France continue d'acheter au Tiers Monde ses produits agricoles. La raison d'être de ce paradoxe étant l'échange inégal entre le Nord et le Sud et les profits qu'il permet... pour le seul Nord.

Rompre avec les lois de l'impérialisme ne signifie pas pour autant l'autarcie, car les peuples ont intérêt à maintenir des échanges entre eux.

QUELQUES QUESTIONS-CLÉS

Après ces interventions, des débats stand par stand ont porté sur : quelles sont aujourd'hui en France les classes et les couches sociales qui ont intérêt au maintien de l'impérialisme ? En 1982, compte tenu des nationalisations, qui constitue l'aristocratie ouvrière dont Lénine a pu dire qu'elle tirait partie de l'impérialisme ? Quels liens entre paysans français et paysans du Tiers Monde ? Quelle solidarité concrète organiser ? Quelle stratégie de développement pour le Tiers Monde ? Dans quelle mesure la social-démocratie française peut-elle jouer un rôle positif à côté du Tiers Monde face aux USA et à l'URSS ? Etc...

Le Mouvement anti-apartheid, associé au SGEN, CIMADE, CEDETIM, UCOPEP, Artisans du monde, SCI (Nancy), Fédération Banques CFDT, MDPL, organise, dans le cadre de sa campagne d'aide médicale aux réfugiés namibiens :

4 HEURES POUR LA NAMIBIE

Le jeudi 25 mars 1982, de 18h.30 à 22h.30 à la Bourse du Travail, 85 rue Charlot - 75009 Paris.

Au programme : - Intervention de Tuliameni Kalomoh, représentant de la SWAPO (South West Africa People's Organisation) en France. - Film, montage-diapos sur le vie dans les camps de réfugiés. - Exposition photos sur la Namibie. - Lecture de textes, poèmes. - Chants, musiques d'Afrique, etc...

CNPFF

LES PATRONS ONT LES YEUX PLUS GROS QUE LE VENTRE

« Je crie : "Alerte !" les entreprises, il faut stopper les saignées qu'on leur impose pour financer le progrès social. » ainsi s'exprimait Gattaz dans une interview accordée au Monde du 10 mars.

Le patron des patrons parle d'une note de 60 milliards de francs pour les 39 heures et la cinquième semaine de congés payés et lance un appel au gouvernement pour qu'il allège les charges des entreprises. Trois mesures sont proposées par Gattaz pour l'allègement de ces charges : une provision fiscale pour la cinquième semaine de congés payés dans le bilan 81, évaluée à 7 milliards de francs ; la suppression de la taxe professionnelle ainsi que la budgétisation, la fiscalisation d'une part des allocations familiales. Budgétiser et fiscaliser, cela revient à faire payer les charges patronales par des impôts supportés par les travailleurs d'où une baisse du salaire réel.

Tout est bon pour Gattaz, il invoque la grogne des patrons de base, parle de charges multipliées par 7 et menace de suppressions d'emplois par dizaines de milliers en 82.

Qu'en est-il réellement de ces charges ? Dans son interview au Monde, Gattaz s'appuyait sur un document récemment publié par le CNPF et intitulé : « Entreprises, le handicap ». Le CNPF s'appuie habilement sur une partie des statistiques publiées par l'OCDE et concernant l'évolution des prélèvements obligatoires. Alors que l'étude de l'OCDE porte sur la période 1965-1980, le CNPF n'a retenu, quant à lui, que la période 1970-1980, ce qui lui permet de classer la France au premier rang pour le taux de croissance des charges, alors qu'en fait elle n'arrive qu'au troisième avec un rythme d'augmentation de moitié inférieur à celui de la Grande-Bretagne. Le CNPF rapporte les chiffres de l'OCDE de la période 70-80 au montant du PIB ce qui donne une hausse de charges pour les entreprises françaises.

En fait, la France se situe dans un groupe de pays ayant des rythmes d'augmentation équivalents (RFA, Italie, Japon). Selon les statistiques publiées par l'OCDE, en rapportant le montant des charges sociales et impôts payés par les entreprises au nombre d'habitants de chaque pays, la France occupait le quatrième rang en 1965. Les charges versées par les sociétés représentaient 708 dollars par

habitant, contre 709 dollars au Canada, 892 aux USA et 1012 en Suède. En 1979, la France était passée au huitième rang. Les charges payées par les entreprises représentaient 4397 dollars par habitant, alors qu'elles étaient de 4649 dollars en RFA, de 4658 dollars en Suisse, 5033 en Belgique, 5255 au Luxembourg, 5285 en Norvège, 5700 au Danemark et 6445 en Suède. En 1965, les prélèvements par tête d'habitant étaient de 31% supérieurs à la moyenne des pays de l'OCDE ; en 79, ils n'étaient plus que de 10% supérieur à cette moyenne faisant passer la France du quatrième rang ou huitième rang. On constate, contrairement à ce que dit le CNPF, un allègement des charges sociales.

On parle déjà, dans les milieux gouvernementaux, de modifier l'assiette des cotisations de la Sécurité sociale et d'en fiscaliser le financement, c'était déjà le projet de la droite sous le règne de Barre. Gattaz demande en plus une suppression de la taxe professionnelle, une fiscalisation des allocations familiales. Ce qui peut surprendre un peu lorsque l'on sait que la fraude fiscale des entreprises atteint 90 milliards de francs annuels !... A quand la fiscalisation des salaires ?

Léon CLADEL

Entre nous ...

UNE BALLE DE TROP

Comment un homme, normalement constitué, peut-il se tirer deux balles de 38. spécial dans la tête alors que la première est, de toute évidence, mortelle ? That is the question ? ... Un 38. spécial, c'est un revolver. Quand on appuie sur la queue de détente, en ayant au préalable armé le chien, il faut une pression d'environ 1kg sur la dite détente pour faire feu. Pour tirer de nouveau, il faut que : 1) la détente revienne dans sa position première, 2) exercer une pression de 4 kg (chien non armé) afin que le barillet tourne, présentant une nouvelle balle devant le canon et que le chien vienne la percuter. Avec déjà un morceau de « plomb » dans le cerveau, ça tient du tour de force... sans parler du recul qui dans la plupart des cas arrache l'arme de la main du suicidé. Rajoutons à cela les conclusions du rapport balistique et les constatations policières d'un désordre, comme après « une lutte, sur les lieux... Et on peut conclure que Lucet a certainement eu une aide, aussi intéressée qu'indésirable, pour réussir son « suicide »...

Claude DHALLUIN

FOYER DU BATIMENT LE MANS

Nouvelles menaces

Déjà en 1979, ce foyer, qui loge des travailleurs immigrés, avait failli fermer, les patrons du bâtiment ayant renoncé à le gérer. Alors s'était créée une association de défense (regroupant les partis de gauche, la CGT, la CFDT, la CNL, la CSCV, diverses organisations tiers-mondistes, etc...) pour soutenir les résidents. Finalement, une nouvelle gestion bi-partite s'est mise en place, au prix de longues tractations pendant lesquelles les conditions de vie dans le foyer continuaient à se dégrader. Fin 1981, les résidents voyaient enfin arriver un nouveau mobilier (litteries, frigos individuels) et un rebadigeonnage des chambres.

Mais, un nouveau danger se précipitait : le président de la Communauté urbaine du Mans (M. Becdelièvre, PS) offrait une aile du bâtiment aux « Papillons blancs » pour y installer un CAT (Centre d'aide par le travail) et le Conseil d'administration de l'Office d'HLM, propriétaire, donnait son accord, sous l'impulsion de M. Jarry, PCF, maire du Mans et président de cet office.

L'Association de défense, dont restent membres la CFDT, la CNL, la CSCV et l'ATAM (principale organisation d'immigrés au Mans) fit immédiatement connaître son désaccord : — les locaux sont absolument inadaptés pour recevoir un CAT — dont il n'y aurait nul besoin si le patronat sarthois offrait aux handicapés le quota de postes légalement prévu — ; — La rénovation du foyer est compromise, alors qu'un projet avait été réalisé en 1978 par les résidents et la Commission extra-municipale immigrés, prévoyant 145 places. — L'occupation actuelle est encore importante, malgré les mauvaises conditions (eau chaude/ 2 heures par jour, aucune animation, cloisons extra fines...). — De nombreux travailleurs vont arriver dans la région avec les chantiers TGV et autoroute. — En concentrant dans un même quartier immigrés, handicapés et cas sociaux (cité d'urgence à côté), on en accentue le caractère de ghetto.

Pour le moment, une pétition « pour la rénovation totale du foyer » reçoit un très bon accueil dans la ville.

Notre parti, depuis le début membre de l'Association de défense, participe à l'action aux côtés du PSU, de la LCR et quelques membres du PS, divisé sur cette question.

Correspondant

DOITTAU CORBEIL ESSONNES

Revendications acquises

A Corbeil-Essonnes, aux établissements Doittau, fabricants de colles industrielles, la majorité du personnel a débrayé, le mercredi 10 mars, afin de montrer sa résolution à ne pas voir disparaître les avantages acquis.

En effet, dans le cadre de l'application des ordonnances sur les 39h, et la cinquième semaine, la direction, le mercredi précédent, lors d'une première réunion de né-

gociations voulait bien appliquer la cinquième semaine (bien obligée), mais en râtissant les jours de congés (3 jours) supplémentaires aux 4 semaines acquises précédemment, les ponts (2 par an), etc... Le progrès à reculons!

Après une assemblée générale, le samedi 6 pour réunir tous les services en même temps, les revendications ont été unifiées, un débrayage durant la réunion de négociation du 10 mars a été décidé.

Ce qui a été décisif, c'est l'unité de toutes les catégories, en particulier — fait nouveau depuis 1961 —, une majorité d'employés des bureaux, la totalité du personnel des laboratoires sont descendues dans la cour rejoindre presque tous les ouvriers de l'usine pour se rassembler devant les fenêtres de la salle de négociation, renforçant ainsi l'action des délégués qui avaient préparé depuis longtemps en parallèle ces négociations et la mobilisation et l'action.

En fin de matinée, toutes les revendications étaient acquises.

L'action et sa victoire ont renforcé tout le personnel. L'unité des travailleurs a fait un pas de plus.

Correspondant

HOPITAL CORENTIN CELTON ISSY LES MOULINEAUX

Des effectifs !

Hôpital Corentin Celton, Issy-les-Moulineaux : 987 employés. Services de chirurgie : 46 lits. Effectifs de 30% inférieurs à la moyenne de l'Assistance publique, elle-même bien insuffisante.

Octobre 81 : une partie du personnel de ces services double ses horaires de travail (jour et garde) ou effectue des roulements de poste à la demande (bien sûr, on « demande » surtout aux non-titulaires) pour pallier au manque d'effectifs.

Face à cette situation, à l'initiative des organisations syndicales, se succèdent une réunion de tout le personnel du service chirurgie, une réunion de la commission de surveillance; puis à nouveau une réunion en chirurgie qui fixe (avec la participation du chef de service et de la direction) les besoins en effectifs supérieurs à ceux existant. On attend toujours...

En février 82, le problème reste entier et ce malgré l'arrêt des roulements d'horaire. Les employés sont débordés et les malades ne peuvent être soignés correctement. Qui plus est, un certain nombre de congés-maternité sont prévus à brève échéance.

Dans ces conditions, le personnel, dont des militantes CFDT, obtient, après de multiples pressions, que le chef de service ferme 13 lits afin de rendre la charge de travail compatible avec le personnel disponible. Il signe d'autre part, ainsi que les responsables et les internes des services chirurgie, une lettre à la commission de surveillance expliquant le problème. C'est à ce moment que certains responsables de la CGT croient utile, profitant d'une assemblée générale, et sans aucune consultation du personnel directement concerné, d'attaquer l'action au nom de la défense du service public. Attaque malvenue puisque les militantes CFDT qui y ont participé, ont toujours affirmé que la fermeture des lits n'était pas une fin en soi, et n'était qu'un épisode dans la lutte pour l'augmentation des effectifs. D'ailleurs, l'ensem-

ble de la Commission de surveillance qui suivra, et où siège Duclonné, député PCF du coin, reconnaîtra la réalité du problème et émettra un vœu (c'est tout ce qu'elle peut faire) pour l'augmentation des effectifs.

Dans cette situation, et avec une direction de l'AP qui adopte toujours des positions dignes de la période Giscard, c'est au ministère qu'incombe la responsabilité de régler le problème. 750 postes nouveaux sont prévus sur l'AP, mais aucun pour Corentin. En fait, c'est à 5000 créations d'emplois que la CFDT a chiffré les besoins de l'AP, on est loin du compte!

C'est dire qu'aujourd'hui plus que jamais, c'est l'intervention, les luttes (luttes qui doivent s'effectuer sur l'ensemble des hôpitaux de l'AP pour déboucher pensent les camarades que nous avons rencontrés pour cet article) qui seront décisives pour obtenir les effectifs nécessaires.

Correspondante

TALBOT POISSY

On a voté...

C'est une participation exceptionnelle qui a marqué les élections des délégués aux usines Talbot à Poissy. Il n'a pas fallu moins de 82 inspecteurs du Travail et magistrats pour surveiller les 72 bureaux de vote (comme lors des élections à Citroën-Rennes en novembre 1981). La direction de Talbot a néanmoins trouvé le moyen de tourner l'accord passé avec tous les syndicats à propos de ces élections. Ainsi, aux postes 18 et 19 du bâtiment 83 (7000 ouvriers à la production) la chaîne n'a pas été arrêtée comme prévu. Les ouvriers sont allés voter 4 par 4, la maîtrise contraignait les votants à lui remettre après le scrutin le bulletin CGT afin qu'ils ne le mettent pas dans l'urne. La direction a préparé les élections en distribuant massivement des enveloppes de 100 à 150 francs et en organisant des repas avec cadeaux à l'appui. Largesses estimées à 150 millions de francs.

Talbot a perdu près de 10 000 emplois en 4 ans. Récemment, la cour de cassation a reconnu la revendication de la CGT sur l'unité économique et sociale de l'entreprise contre la direction du groupe Peugeot qui a organisé l'éclatement du groupe. Talbot était réduit à n'être plus qu'un atelier sous-traitant de Peugeot. Par le biais de cette modification, le secrétaire du syndicat CGT Talbot-Poissy, Nora Trehel n'aurait plus appartenu à l'entreprise.

EGTP ESPALION

Grève illimitée

A Espalion en Aveyron, les 35 salariés de l'Entreprise générale de travaux-publics (EGTP) sont en grève illimitée depuis le 1^{er} mars 1982. L'EGTP fait partie des 900 entreprises du bâtiment en Aveyron, qui emploient près de 3 000 salariés, en majorité des immigrés sous payés et exploités. Les travailleurs de l'EGTP luttent pour une augmentation de salaire de 0,6% pour tout le monde, de 3,6% pour 6 d'entre eux ayant les plus bas salaires et une prime de fin d'année. C'est à l'initiative de la section CGT qui syndique la majorité des travailleurs, que la lutte a commencé. Ils ont un soutien de certaines

entreprises de la région qui leur ont apporté un soutien financier, de l'UL-CFDT, de l'UD-CGT et de notre parti qui a également transmis un soutien financier. Après plusieurs rencontres avec le patron, ils ont obtenu la réduction d'horaire qu'ils demandaient. C'est-à-dire le passage à 42 heures et demi, une augmentation de salaire qui correspond aux frais de déplacement, c'était une des revendications principales. Le patron refusant de prendre en compte les autres revendications. Ils ont donc décidé de poursuivre la grève. Ils occupent l'usine pendant les heures de travail et organisent des collectes dans les entreprises du département. Dans un secteur qui regroupe beaucoup de salariés, mais fort peu de syndiqués, cette lutte qui est une des premières à durer aussi longtemps en Aveyron, est intéressante à suivre. D'autant plus que si se vérifient les informations de la CGT, il y a un redémarrage de la syndicalisation dans ce secteur depuis quelques semaines.

Correspondante

CORBEIL ESSONNES

Attentat contre la bourse du travail

Un rassemblement a eu lieu, vendredi 12 mars, à Corbeil-Essonnes devant la sous-préfecture, en riposte à l'attentat, le 9 mars, contre la Bourse du Travail « Benoît Frachon » de Corbeil. Attentat qui aurait pu être extrêmement grave comme l'indiquait la CGT dans son appel :

« Dans la soirée du 9 mars, une "bombe artisanale" a été projetée de la rue en direction d'une réunion de nos camarades des PTT. A quelques centimètres près, on peut imaginer les conséquences d'un tel acte : l'arme a atterri dans l'appartement du gardien, après avoir traversé le volet et la fenêtre, provoquant des dégâts et un début d'incendie. Si la salle de réunion avait été atteinte, ce sont des blessés, voire pire, que l'on déplorerait. »

La cellule locale de notre parti, qui appelait ses militants à contribuer à la riposte et à se joindre aux initiatives prises, dans un message de solidarité adressé à l'UL-CGT, estimait que cet attentat « prend place dans la suite de diverses provocations et violences contre des grévistes ou syndicalistes, à Corbeil et ailleurs (...). Le patronat et les forces réactionnaires n'acceptent pas que les travailleurs s'organisent, en se plaçant sur des positions de classe, pour lutter pour leurs revendications et de véritables changements; par la négative, ils nous montrent l'importance du syndicat et l'inévitable lutte de classe à mener chaque jour. »

C'est la deuxième fois depuis son inauguration en décembre 1980 que cette Bourse du Travail est visée. La droite s'était opposée à la réalisation de cette Bourse, d'ailleurs maintes fois attaquée dans la presse locale de droite, notamment par celle de Serge Dassault.

Correspondant

NOVOTEL VITROLLES

Encore des agressions patronales

Depuis quelques semaines, les provocations patrotales se multiplient

dans la zone industrielle de Vitrolles. Nous avons déjà parlé dans *L'Humanité rouge* 1277 de la véritable agression du patron de l'entreprise OCT contre un délégué CGT. Aujourd'hui c'est au tour des travailleurs de Novotel d'en être victimes. Novotel, Vitrolles, c'est un hôtel pour hommes d'affaires, à deux pas de l'aéroport de Marseille-Marignane, 43 employés et 16 cadres, dont, depuis le début de l'année, 33 syndiqués à la CGT. La direction ne pouvait supporter la création de cette section CGT (la seule de tous les Novotel) et l'élection le 11 février, d'un délégué du personnel. Elle décidait aussitôt sous prétexte de fin de contrat de se débarrasser du délégué. Le 2 mars, la direction maintenant sa décision, les travailleurs et travailleuses se mettaient en grève pour la défense de leur camarade, l'embauche immédiate de tout le personnel actuellement sous contrat et la suppression définitive de ces contrats à durée déterminée. Mais depuis, non seulement la direction refuse de négocier, mais surtout elle s'est lancée dans les insultes, les brimades, les provocations et les agressions.

Ce fut d'abord l'embauche d'un vigile d'une société de surveillance accompagné d'un chien pour provoquer et briser la grève. Puis, le mardi 2 mars, alors qu'avait lieu devant l'hôtel un rassemblement de soutien, un chef de service tentait de forcer le barrage constitué par des grévistes et des élus municipaux. Le lendemain, un autre chef de service, avec sa voiture fonçait sur les grévistes, renversant une employée qui devait être hospitalisée. Samedi 13, enfin, la direction décidait la fermeture pure et simple de l'hôtel renvoyant les clients vers les hôtels Mercure et Sofitel qui appartiennent au même groupe. Face à ces méthodes, les travailleurs poursuivent la lutte et la solidarité s'organise.

Aujourd'hui, lundi 15, avait lieu une conférence de presse à l'appel de l'Union locale CGT de Vitrolles à laquelle assistaient, outre les correspondants locaux de *La Marseillaise* et de *L'Humanité rouge*, ceux de *L'Agace*, journal municipal, de Radio Bayard, une radio locale, des représentants d'autres entreprises de la zone industrielle de Vitrolles, de l'UD-CGT et ceux de la municipalité de Vitrolles. A cette occasion a été remis aux grévistes 250 francs, fruit d'une collecte organisée dimanche matin par les militants de la cellule de Vitrolles du PCML.

Ce soir, les grévistes barraient l'entrée de l'hôtel Mercure en plein centre urbain de Vitrolles.

Correspondant

ISOSTAT ITT CUCOU

Maintien des acquis !

A environ 90%, le personnel de l'usine Isostat de Cucu-Trépid, filiale du groupe ITT qui emploie plus de 250 salariés, était en grève illimitée à l'appel des syndicats CFDT, CGT, FO et CFDT. Cette usine, précisons-le, est spécialisée dans la fabrication de commutateurs radio-TV et électro-ménagers.

Le conflit portait essentiellement sur l'application des 39h. S'appuyant sur des textes signés à Paris entre l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières) et les syndicats CGC, FO et CFDT, la direction a planifié un nouvel horaire de travail. Selon les délégués, cette nouvelle organisation ne tient plus compte des

Suite page 7

Suite de la page 6

avantages acquis en matières de pauses quotidiennes (10 minutes le matin, 5 l'après-midi). En fait, le calcul est basé sur le temps de travail et non pas sur le temps de présence.

Les syndicats exigent, entre autres, une révision de la politique salariale et notamment une augmentation uniforme de 400 francs. Le P-dg du groupe ITT (composants et instruments) est resté ferme sur son refus d'appliquer les mesures souhaitées par le personnel, il a dû quand même faire appel à la police pour être sûr de repartir.

Après 15 jours de lutte, devant l'intransigeance d'un patronat pratiquant le chantage, l'intimidation et la calomnie, les travailleurs d'Isostat ont cédé faute de soutien financier.

Ils ont mené le conflit. Ils sont conscients d'avoir perdu une bataille, entre autre 15 jours de salaires. Ils sont rentrés la tête haute. Les choses ne seront plus comme avant. A peine la reprise effectuée que déjà certains ateliers étaient prêts à débrayer devant les menaces de représailles de petits chefs contre certains grévistes.

La division syndicale

Au moment où la gauche est au pouvoir, le fossé n'a jamais été aussi profond entre les deux principales confédérations, CGT et CFDT, qui pourtant se réclament de son succès, affirment l'une et l'autre y avoir largement contribué et estiment l'une et l'autre aujourd'hui que dans ce cadre les choses vont pour l'essentiel « dans le bon sens ».

Cela n'est pas sans répercussion bien sûr quant aux possibilités d'action pour les travailleurs, l'unité d'action syndicale devenant de plus en plus difficile voire impossible selon les niveaux.

Il y a là une sorte de paradoxe, encore qu'on peut comprendre qu'il soit plus aisé de s'unir pour renverser un obstacle tout à fait commun que pour construire et aller vers un objectif en fait différent, au-delà des terminologies éventuellement communes, comme socialisme autogestionnaire.

Ainsi celui de la CFDT ne se veut rien de commun avec les régimes de l'URSS et d'autres pays de l'Est, alors que la CGT (sans les prendre pour modèle) les considère comme étant au moins une forme du socialisme, qui plus est à la tête du camp du progrès dans le monde.

Dans le même ordre d'idée, l'« étatisation » (qu'elle considère comme l'une des tares des régimes de l'Est) suscite les craintes les plus vives de la CFDT qui critique même le gouvernement actuel à ce sujet; en même temps, elle voit, pour opérer la transformation qu'elle souhaite de la société, dans la situation de crise actuelle, la

nécessité et des possibilités de coopérer avec le patronat.

La CGT situe au contraire les rapports avec ce dernier dans le cadre de la lutte de classe (de la confrontation donc), et envisage une politique contractuelle dans le secteur nationalisé qu'elle conçoit, avec son extension, comme un des principaux leviers de la transformation de la société.

On pourrait citer bien d'autres exemples qui conduisent évidemment à des attitudes et des politiques concrètes très différentes, avec lesquelles nous avons d'ailleurs des points d'accord comme des désaccords, y compris sur l'appréciation de la situation actuelle, qui offre certes des perspectives favorables aux travailleurs mais présente aussi selon nous des dangers et dont nous sommes loin d'être persuadés qu'elle ouvre la porte vers une transformation radicale de la société.

Des contradictions profondes, et qui viennent de loin, séparent les syndicats; elles ne seront pas résolues dans les mois qui viennent; le débat, la polémique politique continuera et doit continuer encore longtemps.

Mais cela ne devrait pas faire obstacle à l'unité d'action (et à sa recherche) sur le terrain de l'action revendicative, ou face aux coups que reçoivent toujours les travailleurs. Sinon, c'est que la polémique et la concurrence entre organisations l'emportent sur les intérêts-mêmes des travailleurs, ou que chacun voit dans l'autre un obstacle à abattre, à détruire, auquel cas le changement n'est pas pour demain!

Gilles CARPENTIER

CONFERENCE DE PRESSE DU MRAP

LE RACISME RESTE VIRULENT

Le MRAP tenait, le 10 mars dernier, une conférence de presse autour de la journée du 21 mars, journée internationale pour l'élimination des discriminations raciales.

A cette occasion, Albert Lévy, secrétaire général, a donné des éléments sur la situation actuelle en matière de racisme et René Mazenod a présenté le point de vue du MRAP sur les questions de l'immigration.

Albert Lévy a mis en évidence des aspects contradictoires de la situation. D'une part, un état d'esprit et des pratiques nouvelles: directives aux préfets, aux parquets pour supprimer « l'arbitraire quotidien »; prise en compte des problèmes sociaux, économiques en termes généraux et non comme avant en relation avec les immigrés (chômage, délinquance, habitat...), ce qui favorisait la xénophobie, etc... Cela, en rupture avec le « racisme d'Etat » antérieur, a en quelque sorte permis une certaine libération des forces opposées au racisme.

Mais d'autre part, les causes du racisme (crise, chômage, ségrégation dans l'habitat...) n'ont pas disparu, ni ses manifestations, malgré les directives, dans des administrations, la police, et les forces racistes font preuve d'une grande virulence.

En somme, racisme en recul, et contradictoirement, les racistes qui deviennent plus agressifs.

Albert Lévy en citait divers exemples, comme l'attentat contre Air-Algérie, contre la Maison des immigrés à Marseille, un cinéma (passant « La Bataille d'Alger ») à Béziers, la librairie Jonas, celle du MRAP à Reims; un mitraillage contre des Algériens à Montpellier ou le cocktail Molotov lancé contre les sans papiers en grève de la faim à Avignon, ou le commando contre ceux de Nîmes... Il notait les menaces de mort (signées Charles Martel)

contre des militants du MRAP à Marseille et la recrudescence des lettres de menace aux responsables ou au siège du MRAP à Paris.

Il citait également de nombreux exemples, plus ou moins individuels, de discrimination raciale (dans des cafés, pour du travail, des logements, etc...) à Nancy, Annecy, Flers, Nanterre, Grasse, etc... Ainsi que des inscriptions, graffitis racistes, croix gammées; des campagnes de tracts sur le thème de l'invasion de la France par les immigrés, telle cette lettre-tract adressée à un immigré du style « amène tes enfants, tes femmes; c'est la Sécurité sociale, c'est les Français qui payent » qu'on retrouve à Metz, Chambéry, Apt, puis Paris, Dunkerque... Sur le thème de la délinquance, il cite une lettre confidentielle de Global à ses gérants (qui prétend que les vols sont en général précédés de visites de personnes de couleur) ou une publicité de la Banque populaire savoisiennaise qui illustre un slogan: « Prenez soin de vos eurochèques » par un dessin représentant un Français entouré d'Arabes.

Plus grave: au-delà de Le Pen qui développait ouvertement ces thèmes, en octobre à Europe 1, la droite s'en saisit également. C'est Bokanowski qui parle à Asnières « d'état d'insécurité, de canibalisation du quartier par les immigrés » ou Dominati qui écrit que Defferre a interdit l'expulsion de délinquants étrangers et conclut que les seuls non grugés, ce sont les communistes et les voyous.

Des questions écrites au ministre sont de la même veine, à l'Assemblée nationale, sur le thème des expulsions, de la régularisation, voire des transferts de capitaux.

Albert Lévy cite, pour finir, *Le Méridional* qui écrit à propos du MRAP qu'« au prétexte de lutter contre le racisme, il veut

livrer le pays à un sous-proletariat... »

Bref, le racisme reste virulent. René Mazenod, développant ensuite sur l'immigration, soulignait qu'« aujourd'hui les immigrés ne sont plus seulement pris dans leur dimension économique: tout l'homme est pris en considération ». La suppression de l'incitation au retour — le fameux million — qui rompt le lien entre chômage et présence des immigrés, le droit d'association, la lutte contre les employeurs clandestins, l'opération de régularisation, témoignent de ce nouvel état d'esprit.

Si ça ne va pas plus loin et plus vite, cela vient du lourd héritage, du freinage, voire blocage, voire sabotage du fait du patronat et de certaines administrations.

Il y a surtout le problème général qu'il ne faut pas oublier du pourquoi de l'immigration, sur lequel le MRAP demande un débat parlementaire global et approfondi (*). Il faut s'attaquer vigoureusement au problème du Tiers Monde, à la révision des accords bilatéraux avec les pays d'origine; il faut que les travailleurs immigrés deviennent des partenaires.

Lutte contre le racisme, immigration: des blocages existent en effet. En matière de racisme, le MRAP a demandé que les parquets prennent bien plus d'initiatives de poursuite. Lorsqu'il incombe aux associations ou aux individus, il leur en coûte 2 000 à 3 000 francs de consignation.

Et il faut que le gouvernement se montre ferme par rapport aux administrations comme aux employeurs, en matière d'immigration.

G.C.

(*) Une commission parlementaire a été constituée.

SYNDICALISME

DEBAT REEL EN POLOGNE?

« **P**ologne. Débats sans complaisance sur l'avenir des syndicats »: tel est le titre d'un article publié dans *L'Humanité* du 12 mars et signé de son envoyé spécial permanent à Varsovie.

L'activité des syndicats est suspendue; il reste plus de 3 000 internés et plus d'un millier de personnes ont été arrêtées depuis le 13 décembre, dit l'article qui pose alors la question: « Dans ces conditions, le débat peut-il être réel? »

A cette question, qu'il est déjà curieux de se poser dans de telles conditions, l'article répond par l'affirmative. Un débat sur l'avenir des syndicats, alors que toute activité syndicale est interdite et que les dirigeants du syndicat Solidarité qui organisait tout de même 10 millions de travailleurs, sont en prison ou dans la clandestinité, c'est possible? Un peu fort tout de même... On comprend que ceux qui ont fait le coup de force du 13 décembre, qui appliquent les décisions prises alors et gouvernent le pays en état de siège, dis-

cutent du problème des syndicats qu'ils ont interdits et cherchent une issue. Dans leurs prisons, les syndicalistes internés doivent aussi beaucoup y réfléchir, sinon en discuter: leurs conditions ne s'y prêtent guère... Mais si c'est cela un débat!

Un débat réel: « Oui. Dans la mesure où la faillite du mouvement syndical des années 70 a été suivie d'un échec des mouvements syndicaux après août 80. » explique l'auteur.

L'« échec des mouvements syndicaux après août 80 », ce n'est tout de même pas le fait pour Solidarité d'avoir organisé 10 millions de travailleurs et d'avoir fait naître pour la masse du peuple un immense espoir de renouveau, de démocratie, de liberté.

C'est d'avoir été brisé par la force le 13 décembre 1981 et ainsi de ne pas avoir pu concrétiser cet espoir.

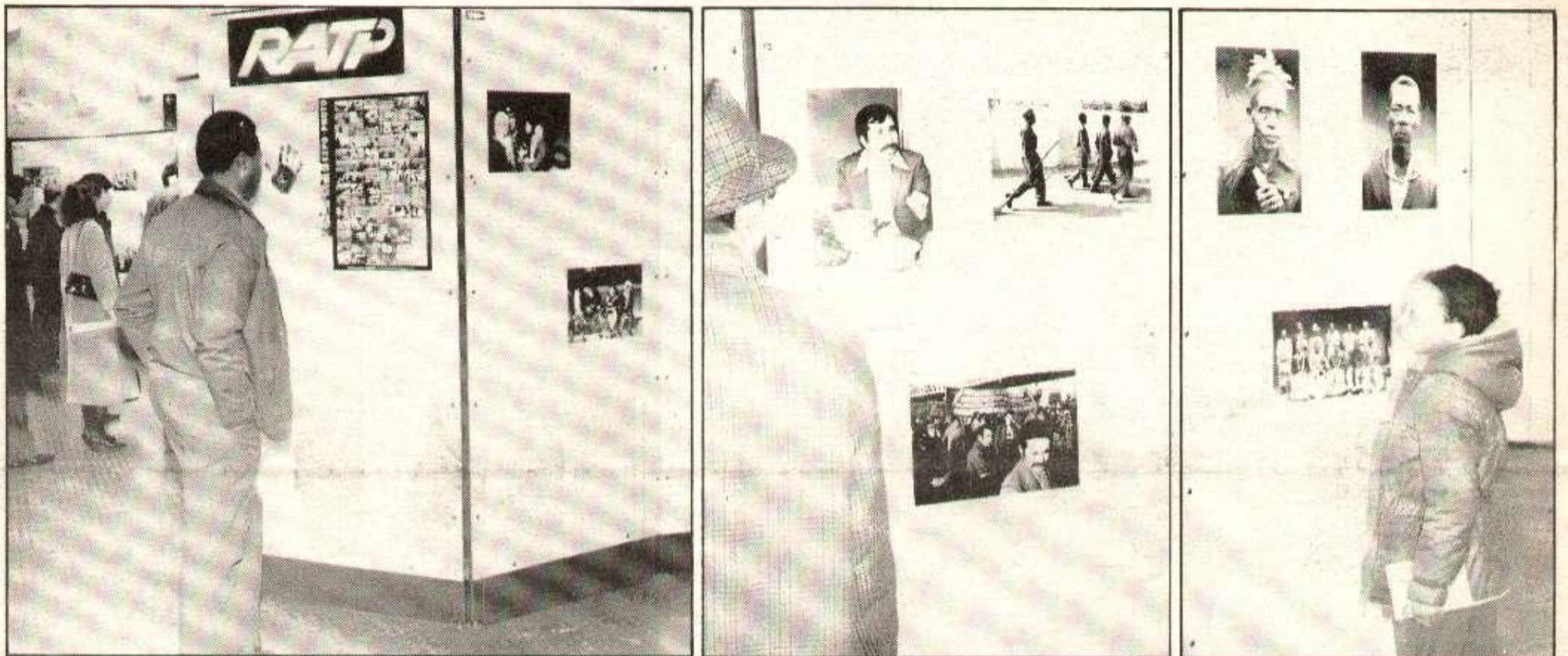
Est-ce cela qui permet d'affirmer qu'il y a un débat réel sur l'avenir des syndicats en Pologne? Voilà une conception du « débat réel » tout à fait inquiétante...

CONGRES EN URSS

Le XVII^e Congrès des syndicats soviétiques s'ouvrira ce mardi 16 mars. Dix jours avant, le président du Conseil central des syndicats en poste depuis le précédent congrès de 1977, Alexis Chibaev, a été évincé (et muté à un poste de vice-ministre) lors d'une réunion de ce Conseil central, à laquelle participait Tchernenko, numéro deux du parti. Le remplaçant de Chibaev, Stepan Chalaiev, était jusque là ministre des Industries forestières; c'est lui qui présentera au congrès le rapport d'activité du Conseil. Notons que le

congrès se déroule au Kremlin...

Au moment où, après la faillite du syndicalisme de conception identique au modèle soviétique en Pologne, on prétend en URSS réformer le syndicalisme, mieux prendre en compte les points de vue et droits des travailleurs, rompre avec une conception d'un syndicat trop mécaniquement lié au parti et à l'Etat, bref en faire un instrument renforcé de la « démocratie socialiste », ces quelques faits en disent long sur l'état des choses en cette matière.



Inhabituel : l'antiracisme dans le métro parisien

Le 21 mars est, depuis 1967 sur décision de l'ONU, une journée internationale pour l'élimination des discriminations raciales (date anniversaire du massacre de Sharpeville, Afrique du Sud, le 21 mars 1960).

Cette journée prend cette année en France un caractère officiel et national, et d'une ampleur particulière.

L'exposition photos du MRAP, installée dans le métro à la station du RER Châtelet-LesHalles et inaugurée vendredi 12 mars, notamment par Claude Quin, nouveau président de la RATP, en est une illustration.

«Peuples d'ici et d'ailleurs» : dans ce haut lieu de la discrimination qu'était devenu le métro sous Giscard, cette exposition, qui veut montrer comment vivent dans leur pays et ici en France les immigrés, leur culture, marque un net changement.

Dans le cadre du 21 mars, le MRAP a pris diverses autres initiatives :

— création d'une « carte sauf-conduit » destinée à jouer un rôle de protection contre les actes racistes. Cette carte comporte le texte de la loi de 1972 réprimant les actes racistes, des indications pour

prendre contact avec le MRAP. Son détenteur, s'il est victime d'un acte raciste, peut la remettre à un témoin ou autre personne qui dispose alors des moyens d'alerte pour que le cas soit pris en charge.

— émission d'un timbre poste « lutte contre le racisme » (émission les 20 et 21 mars au musée de la Poste, 34 bd de Vaugirard XVe), des enveloppes « premier jour », cartes postales, plaquettes...

— reprise au cinéma le St-Séverin à Paris, d'une sélection des journées cinématographiques d'Amiens (du 24 au 30 mars).

— week-end cinéma, expositions, fêtes de l'amitié... de nombreuses activités seront organisées dans diverses villes :

Clermont-Ferrand du 10 au 23; Castres du 3 au 21; Meaux du 13 au 20; Nancy le 18 au 21; Pau le 19; Paris Ve, VIe, Paris XVIIIe; Chilly-Mazarin; Longjumeau; Mulhouse; etc... le 20; Paris Xe, XIe; Paris XIIe, Paris XIIIe, Nice... le 21; Ivry le 25. Cette liste est très incomplète. Se renseigner auprès des comités locaux du MRAP ou à Paris (MRAP tel : 806. 88. 00).

— une réunion interministérielle (Solidarité, Travail, Communication, Culture...) a élaboré des propositions qui seront présentées au Conseil des ministres du 17.



Claude Quin, président du Conseil d'administration de la RATP, lors de l'inauguration. Derrière lui, George Pau Langevin, vice-présidente du MRAP (à droite sur la photo).